

interview

Isabelle est une Meylanaise très concernée par la vie de la commune. MeyDIA l'a rencontrée.



MeyDIA :
Depuis quand habitez-vous Meylan ?

I. Ribard :
Avec ma famille nous sommes arrivés à Meylan, il y a dix ans au retour d'un séjour de trois ans aux Etats-Unis. Nous avons d'abord habité le quartier des Ayguinards, puis nous nous sommes installés aux Béalières où nous vivons depuis.

Ce quartier est une vraie réussite du point de vue de l'urbanisme : mixité sociale, présence de la nature au milieu de l'habitat, espaces de rencontre, services à proximité. Les enfants peuvent très rapidement et sans risque devenir autonomes dans leurs déplacements, pour aller à l'école, au collège, etc. Cela nous a changés des Etats-Unis. Nous habitons en face d'un grand parc mais il n'était pas possible de traverser à pied, il nous fallait prendre la voiture pour nous y rendre !

MeyDIA :
Les premiers contacts à Meylan ?

I. Ribard :
Très vite par l'Association Folle Avoine nous avons pu obtenir un jardin potager au Clos des Capucins. Nous y cultivons nos légumes sans engrais ni pesticide. C'est très sympa, les jardiniers les plus aguerris aident les plus novices, on s'échange mille conseils, on s'aide les uns les autres et cela nous a permis de rencontrer de nombreux Meylanais. Et pour moi qui vis en appartement, j'aime avoir ce contact avec la terre. Les bibliothèques de Meylan sont des lieux très importants pour toute la famille.

A ce propos je regrette que les habitants du quartier aient été si peu consultés sur le projet actuel de rénovation de la bibliothèque des Béalières. L'expérience de la construction de ce quartier montre qu'il y a tout à gagner à prendre l'avis des futurs utilisateurs...

MeyDIA :
Quels ont été vos premiers engagements et les suivants ?

I. Ribard :
J'ai été parent délégué pendant pas mal d'années à la FCPE. Je suis rentrée au Conseil d'Administration

de la Folle Avoine. Adhrente de l'Union de Quartier des Béalières, j'ai intégré après quelques années le CA. Je suis aujourd'hui responsable de la commission environnement qui organise la journée propre annuelle dans le quartier où petits et grands participent à la collecte des déchets sauvages. Au titre de cette commission je participe aux visites de quartier avec les élus et les représentants de la mairie.

J'assiste aussi régulièrement aux séances du conseil municipal pour m'informer des projets et plus généralement de la vie de la commune, comme la présentation du budget communal qui m'éclaire sur les orientations de la majorité municipale.

MeyDIA :
Quelles évolutions observez vous depuis dix ans ?

I. Ribard :
C'est agréable de vivre à Meylan. Dommage que du fait de la cherté des logements, pas mal de familles que je connaissais aient dû partir dans d'autres communes soit pour pouvoir avoir un logement plus grand, soit pour devenir propriétaire.

A propos des programmes immobiliers récents construits sur l'avenue de Verdun, je ne reconnais plus Meylan : immeubles construits au ras de la route, trop peu de végétation. De mon point de vue, c'est vraiment raté, mal conçu et je n'aimerais pas y vivre.

Je m'inquiète de voir nos locaux collectifs, les LCR, si mal entretenus sur notre quartier. Certains sont vraiment en piteux état et on peut craindre pour leur pérennité.

Enfin, je souhaite que nous puissions maintenir tous nos équipements publics qui contribuent à une bonne qualité de vie et que nous ne les verrons pas abandonnés au fur et à mesure comme la piscine d'été des Ayguinards.

Meylan ville nature ?

La photo ci-contre a été prise dans Inovalée, aux abords du bâtiment le Tarmac, la pépinière d'entreprises qui vient d'être inaugurée. Elle rend à peine compte du nombre très important d'arbres abattus, en plus du nettoyage autour du ruisseau par les services des Espaces verts de Meylan.



Bien sûr, le voisinage méritait certainement de l'entretien, mais était-il nécessaire d'aller si loin ? Un habitant de Meylan, Henri Biron, Président d'Honneur de la FRAPNA s'inquiétant de l'ampleur de ce nettoyage a d'ailleurs interpellé l'élue en charge de l'environnement et du développement durable à la mairie.



Quelques semaines plus tôt, ce sont les habitants des Béalières qui ont eu la mauvaise surprise de voir, à quelques jours d'intervalle, tous les arbustes et les ronciers méticuleusement rasés dans la

Coulée Verte et autour de l'étang du Parc du Bruchet. Lors de la conception du quartier des Béalières, la Coulée Verte devait être un endroit où la nature serait préservée avec aussi peu d'intervention humaine que possible. Pari tenu pendant presque 30 ans. On est même allé lors de travaux à installer des protections sur les haies et les ronciers bordant la Coulée Verte. Et si entretenir cet espace est nécessaire, ce n'est certainement pas en faisant table rase en se disant que tout repoussera...

Ce n'est pas une bonne façon de gérer les espaces verts. Non seulement cela abîme le paysage, mais cela met à mal la biodiversité, privant la faune d'un habitat qui la protège.

Enfin il est choquant que ces travaux aient été réalisés sans aucune concertation avec la commission environnement de l'union de quartier des Béalières. Une habitude, hélas de la majorité actuelle qui parle beaucoup de concertation mais la pratique bien peu...

1, imp des Saraméjous
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Philippe Schaar

Adhérez à **meydia**

Jeune ou chômeur : 5 € Individuel : 24 € Couple : 38 €

Nom
Adresse

chèque à l'ordre de **meydia** à envoyer à A. Rousseau, 18, chemin des Buisses

meydia
journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

démocratie

Une liste unie pour les élections



C'est assez rare pour être souligné : à Meylan, les forces de gauche et écologistes se sont rassemblées pour présenter, dès le premier tour, une liste unique et unie, AIMEylan¹ : Alternance et Initiatives citoyennes de gauche et écologistes. Résultat d'une démarche citoyenne, et non pas de partis politiques, cette liste est l'aboutissement des travaux menés au sein d'ateliers participatifs réunissant une centaine d'habitants. Au cours des 18 derniers mois, ils ont travaillé et réfléchi à un autre projet pour notre commune : un projet pour une ville plus solidaire et plus durable, un projet porté par des citoyens au service de l'intérêt général, un projet en rupture avec la politique politicienne.

Un cadre de vie attractif et préservé

Le projet pour Meylan veut concilier la préservation du cadre de vie et l'arrêt du déclin démographique de la commune, en permettant à celles et ceux qui travaillent à Meylan d'y résider, à des familles qui s'agrandissent d'y rester et à des jeunes de s'y installer. Au travers de l'accueil de nouveaux habitants, c'est une nouvelle façon de construire et de penser la ville qui est proposée, pour préserver nos équipements publics et pour ne pas nous replier sur nous-mêmes. Parallèlement, une gestion de la commune plus rigoureuse et plus transparente permettra de

retrouver des marges de manoeuvre financières indispensables à l'entretien du patrimoine formidable mais vieillissant dont dispose notre commune.

Une chance pour Meylan et les Meylanais

Ancien Président de l'Union de Quartier des Béalières, j'ai fait l'expérience des relations qui s'établissent avec les élus et les services municipaux. Lorsque le dialogue qui s'établit est de qualité et respectueux, de meilleures décisions peuvent être prises pour le bien de tous. Il en va de même pour la parole des habitants. Ces derniers doivent pouvoir s'exprimer sur les grands projets de leur commune, ils doivent aussi être écoutés et entendus dans ce qu'ils apportent avec leur expertise d'usagers. Ces douze dernières années à Meylan nous ont malheureusement plutôt habitués à la politique du fait accompli et à des simulacres de concertation.

Le projet que défend la liste AIMEylan conduite par Philippe CARDIN est en faveur d'une large participation citoyenne. MeyDIA y adhère totalement et nous faisons confiance à cette équipe pleine d'enthousiasme et d'énergie pour dessiner un autre avenir à Meylan.

Bien à vous
Philippe SCHAAR

¹ aimeylan.fr

Les dossiers de la commune et de l'agglomération auxquels s'intéresse MeyDIA

la commune

Le budget 2014

Le 16 décembre dernier les conseillers municipaux examinaient le budget 2014 de la commune. Un budget de 34,4 millions d'Euros que les élus MeyDIA n'ont pas voté. Explications...

Un budget en déséquilibre

Sur la période 2010-2014, les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus vite que les recettes. Elles sont passées de 86,1% des recettes en 2011, à 88,8% en 2013 et s'accroissent encore dans ce budget à 89,3%.

Une dette non maîtrisée

L'annuité de la dette est passée de 8,9% des recettes au budget 2011 à 10,6% des recettes au budget 2014.

Certes une légère baisse de la dette est annoncée dans ce budget 2014 mais le poids des taux d'intérêt continue de croître. Cette baisse survient dans un contexte où, malgré une hausse des taux d'imposition communaux de 8,4% en 2008, la dette de la commune a presque doublé en douze ans et dépasse aujourd'hui 25 millions d'Euros. Après une forte augmentation de la dette au début du premier mandat de l'équipe de Madame Tardy en 2001 et 2002, un endettement élevé de 21 à 22 Millions d'Euros a été maintenu sans commune mesure avec l'endettement de la précédente décennie autour de 12 Millions d'Euros alors que Meylan connaissait une bonne dynamique démographique. La Chambre Régionale de la Cour des Comptes dans son rapport sur la commune en 2012 a d'ailleurs pointé la stratégie peu cohérente et la gestion spéculative de l'endettement.



Cette situation d'endettement et le recul démographique qui résulte notamment de la politique de la majorité municipale actuelle en matière de logement ont entraîné une fragilisation financière qui n'a absolument pas été diagnostiquée par l'exécutif municipal.

Cette situation d'endettement et le recul démographique qui résulte notamment de la politique de la majorité municipale actuelle en matière de logement ont entraîné une fragilisation financière qui n'a absolument pas été diagnostiquée par l'exécutif municipal.

Des caisses vides...

L'épargne nette de la commune permettant l'autofinancement des investissements est passé de 5% des recettes soit 1,5 Million d'Euros au budget 2011 à **43 000 € au budget 2014** ! Quelles marges de manœuvre restait-il à notre commune avec une somme aussi ridicule ?

Des priorités budgétaires qui aggravent la situation

Le budget du logement social depuis 2011 n'a cessé de baisser, de 200 000 € au budget 2011 à 100 000 € au budget 2014. Difficile d'imaginer qu'avec cette politique il sera possible d'inverser durablement la courbe démographique de la commune et enrayer l'évolution des recettes en baisse.

Des discours à la réalité

Au final nous sommes bien loin de la préservation des grands équilibres financiers et d'une politique de gestion rigoureuse affichées par la majorité actuelle et à MeyDIA nous pensons que la situation financière de la commune reste préoccupante. Préoccupation partagée par une partie de l'équipe actuelle puisque une petite dizaine des conseillers municipaux de la majorité a voté contre ce budget.

A pied, en vélo ou en voiture : une cohabitation pas toujours facile

Nos villes ont été construites à une époque où la voiture était le mode de déplacement privilégié : rappelons-nous les grands boulevards construits dans les années 1960 avec l'auto-pont qui enjambait le cours Jean-Jaurès. Il a fallu

l'arrivée du tramway pour corriger les erreurs passées et requalifier ces autoroutes urbaines en boulevards urbains.

A une moindre échelle, l'avenue de Verdun sur Meylan prolongeant la « voie express » illustre les inconvénients de tels aménagements, créant de véritables coupures urbaines entre les quartiers.

Cette époque du tout-automobile est dépassée, et aujourd'hui la « multi-modalité » est actée dans les discours et commence à l'être dans les pratiques.

Redonner sa juste place aux différents modes de déplacements – transports en commun, voiture individuelle, vélo, marche à pied – est une nécessité.

Mais, partager l'espace public n'est pas chose facile, les aménagements réalisés au cours des décennies passées n'étant pas forcément adaptés à cette nouvelle donne.

Prenons le cas des cyclistes qui cohabitent, selon les lieux, avec les autres usagers de l'espace public que sont les automobilistes et les piétons.



Vélo et voitures

La cohabitation est parfois source de conflits, les aménagements n'ont pas été forcément bien pensés, et les comportements des uns et des autres ne favorisent pas cette cohabitation.

Les cyclistes ont un sentiment de sécurité lorsqu'ils sont sur une piste cyclable séparée matériellement de la chaussée... Mais c'est aux carrefours que les conflits arrivent, les

automobilistes voyant les cyclistes souvent au dernier moment ! Eviter ces risques de collision passe parfois par un réaménagement des carrefours ou de la signalisation, mais plus systématiquement par une attention des uns et des autres. Pour un cycliste, il est important de vérifier que l'automobiliste qui tourne l'a bien vu ; lorsque les regards se sont croisés, le risque d'accidents devient quasi nul. Signaler son changement de direction sert aussi de bonne indication aux autres usagers : le clignotant pour la voiture, le bras tendu pour le cycliste.

Les bandes cyclables, voire les pistes cyclables, servent trop souvent de « stationnement minute » pour aller faire une course ou téléphoner... Pour le cycliste, ces obstacles l'obligent à se décaler dans la circulation automobile, risque d'accident avec ces autres usagers de la voirie.



Vélo et piétons

A Meylan de nombreux aménagements mixtes pour piétons et vélos ont été réalisés il y a plus de vingt ans.

Force est de constater que par endroits ils ne sont plus adaptés, du fait de l'augmentation des usages. Un exemple notable dans Inovallée à l'heure de midi : de nombreux salariés vont déjeuner en groupe aux deux restaurants inter-entreprises et envahissent tout l'espace disponible, obligeant cyclistes à klaxonner, zigzaguer, voire à rouler sur la chaussée !



Les chicanes posées avenue du Vercors à l'entrée de Roche Diagnostic obligent les cyclistes à ralentir pour limiter les risques supposés (!) d'accidents avec des voitures rentrant dans un parking privé, mais génèrent l'insatisfaction des nombreux cyclistes et piétons, dont les personnes âgées, qui utilisent cet aménagement déjà naturellement étroit.

Enfin, certains cyclistes ont pris la mauvaise habitude de rouler sur les trottoirs. Autant il est compréhensible qu'un enfant de 8 ans roule à la vitesse du piéton sur le trottoir, autant un cycliste sportif roulant à 20 km/h n'a rien à faire sur ces trottoirs. Leur place est clairement sur la chaussée. Les aménagements sur trottoirs réalisés par la ville de Grenoble ces dix dernières années sont un véritable échec, les piétons ne se sentant pas en sécurité... sur l'espace qui est prévu pour eux ! Et si la cohabitation entre cyclistes et automobilistes est difficile, du fait d'une vitesse « excessive » de ces derniers, il faut alors envisager des aménagements de type « Zone 30 » ou « Zone de rencontre ».

Enfin

Le développement de pratiques multiples pour se déplacer en ville, nécessite de revoir certains aménagements, mais également que chacun apprenne à partager l'espace public avec les autres usagers de la voirie. Cela passe par des efforts d'information, de sensibilisation. Une voirie où cohabitent plus harmonieusement piétons, cyclistes et automobilistes, permet de rendre l'espace public de nos villes plus agréable à vivre.

la Métro

La Loi du 25 juin 1999 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du territoire, dite loi Voynet ou LOADDT, a créé les Conseils de Développement.

Ces conseils ont été mis en place dans les intercommunalités : communautés de communes ou d'agglomération...



Celui de la Métro a été mis en place en 2001. Il est composé de membres désignés par l'exécutif de la Métro. On y retrouve des représentants du monde économique, des Universités, des

représentants du monde associatif, du monde culturel... Des représentants des conseils des territoires voisins (Grésivaudan, Voironnais, Bièvre-Valloire...) sont également présents.

Le conseil est un outil de développement local participatif permettant d'enrichir la démocratie et d'associer la société civile à l'élaboration des projets développés par la Métro. Il s'intéresse à toutes les questions relatives à la vie de l'agglomération, propose de nouvelles perspectives et contribue à l'émergence de nouvelles idées pour l'avenir du territoire. Chaque année, le conseil est saisi par les élus de la Métro sur certains dossiers. Il rend un avis et le présente aux élus concernés. On peut citer un « avis négatif » rendu par le conseil sur le premier projet d'extension de la Métro en 2011, avis motivé par le caractère administratif de ce projet sans aucune vision politique de ce nouveau territoire.



Le conseil de développement peut également travailler sur des « auto-saines » sur des sujets qui lui paraissent importants, tels que tiers-lieux.

Il travaille en étroite coopération avec les conseils de développement des territoires voisins sur des dossiers comme le SCoT, le PDU de l'agglomération grenobloise, la problématique de la qualité de l'air, la préfiguration d'une plateforme des temps...

Avec la fusion au 1er janvier 2014 de la Métro avec les communes du balcon sud de Chartreuse et celles du sud-Grenoblois, le conseil est en train de se réorganiser... avec la perspective du passage en Métropole de ce nouveau territoire.

Une fois par an, le Conseil se réunit « hors les murs » invité par l'une des communes de l'agglomération. Bientôt sur Meylan ?

SCoT : le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

PDU : le Plan de Déplacement Urbain un plan de déplacements urbains détermine, dans le cadre d'un périmètre de transport urbain (PTU), l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement.